



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

Compte-rendu du bureau communautaire du mardi 20 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt septembre à 18 h 30, le BUREAU DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de Châteauneuf-la-Forêt sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Bureau : 13 septembre 2020

Nombre de membres : 11

Nombre de membres présents : (8)

Etaient présents : BOURLIATAUD Isabelle, COUEGNAS David, FORESTIER Joël, LAVAUD Henri, LE GOUFFE Yves, RAINNE Philippe, RIVET Françoise, SAUTOUR Jean-Claude,

Nombre de votants : (8)

Absents excusés (2) : MATINAUD Gilles, WAMPACH Joe

Absents (1) : BLANQUET Géraldine

Secrétaire de séance : SAUTOUR Jean-Claude

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur Le Président rappelle l'ordre du jour

1. CR du 06/09/21
2. Présentation du service cinéma
3. Point d'avancement de l'étude d'optimisation des collectes d'OM et mise en place de la tarification incitative
4. Retour sur la présentation du service SPANC
5. Affaires diverses

Monsieur SAUTOUR est désigné secrétaire de séance

2 - La parole est donnée à M. LAPLAUD, responsable du cinéma et M. ECHASSERIEAU, qui présentent les problématiques actuelles du cinéma. Est exposée également la note réalisée par Maxime ROBY sur un projet de meilleure coordination entre les cinémas de Monts-et-Barrages, et notamment sur la possibilité de partager un poste de « médiateur culturel ».

Après débat, il apparaît que la prudence reste de mise, notamment pour des raisons financières. LA CCBC doit déjà assumer le choix de porter un cinéma et son financement déficitaire, il n'apparaît pas opportun à ce stade de rajouter une nouvelle charge.

M. Le Président propose d'en reparler à un bureau ultérieur et précise que les charges de médiateur et de ses actions possibles sont sans doute minorées, et qu'il pourrait y avoir un travail commun sur les tarifs pour s'assurer que toute nouvelle prestation soit uniquement à la charge du spectateur sans peser sur la collectivité.

Monsieur David COUEGNAS arrive à 19h20.

1- Le CR du 06/09/21 est adopté à l'unanimité.

3- M. Poujade du cabinet Terroirs et Communautés présente la phase 1 de l'étude commandée sur l'optimisation et la refonte du service ordures ménagères et la mise en place d'une tarification incitative. La phase 1 est le diagnostic (document joint).

Les grandes conclusions sont que :

- La collecte s'effectue dans un milieu rural et ne représente que 35 % du coût du services des déchets, le reste étant porté par le SYDED
- Aucun village n'a plus de 2000 habitants
- Le ramassage se fait très près de l'habitant, beaucoup plus que dans d'autres territoires (1 bac pour 6 habitants en moyenne)
- 216 KG de déchets par habitants en moyenne alors qu'il faudrait être à 100 KG de moins

La phase 2 sur des scénarios doit être présentée en novembre, de vraies questions entre qualité de service et coût devront être posées.

4 – voir CR du 06/09/21

5- Affaires diverses

M. FORESTIER et M. LAVAUD font part du fait que le service d'aides à domicile conduit actuellement des réunions en vue de fusionner avec les services des territoires voisins et que les élus de la CCBC ne sont pas présents à ces réunions.

M. LE GOUFFE indique qu'il va prendre contact avec M. CHATENET mais rappelle à l'assemblée que la CCBC n'a pas de compétence sociale et que ce sont les communes qui financent ce service.

Pour autant, M. LE GOUFFE précise que si un élu est nécessaire à l'avancée des discussions et du dossier, un élu de l'assemblée sera désigné.

Les affaires courantes étant réglées, la séance est levée à 21h30.

Pour le Secrétaire Séance
Jean-Claude SAUTOUR